


Catégorie RGP Secteurs Mondiaux (le « Fonds »)	
États financiers annuels (pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018)	

Ces états financiers ne contiennent pas le « Rapport de la direction sur le rendement du fonds ». Vous pouvez obtenir une copie du rapport de la direction sur le rendement du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au numéro sans frais 1.888.929.7337 ou en nous écrivant à RGP Investissements, 725, boulevard Lebourgneuf, bureau 420, Québec (Québec) G2J 0C4. Vous pouvez également consulter notre site Web (www.rgpinvestissements.ca) ou le site Web de SEDAR (www.sedar.com). Des copies de nos rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds ou des états financiers annuels du fonds peuvent être obtenues de la même façon.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Catégorie RGP Secteurs Mondiaux (ci-après le « Fonds ») ci-joints ont été préparés par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après le « gestionnaire ») (faisant affaire sous la dénomination sociale RGP Investissements) à partir d'information fournie par la « Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon », l'agent chargé de la comptabilité et de la tenue des registres du Fonds.

Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers. Le gestionnaire applique des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les principales méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la section des « Notes complémentaires » à la fin de ce document.

Le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton est l'auditeur indépendant du Fonds. Les auditeurs ont effectué un audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer aux porteurs d'actions leur opinion sur les états financiers. Leur rapport est reproduit à la fin du document.

Il incombe au conseil d'administration de Corporation de Fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après la « Société ») d'examiner et d'approuver les états financiers après avoir examiné la façon dont la direction s'acquitte de sa responsabilité quant à la présentation de l'information financière.

Approuvé à Québec, le 27 mars 2020, par le conseil d'administration de la Société,

(s) François Rodrigue-Beaudoin, administrateur

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

État de la situation financière aux 31 décembre

(en dollars canadiens)

		2019	2018
Actifs			
Actifs courants			
Placements (note 6)	\$	40 015 796	30 453 824
Trésorerie		562 906	610 601
Souscriptions à recevoir		84 988	34 573
Dividendes à recevoir		162 211	174 188
Total actifs		40 825 901	31 273 186
Passifs			
Passifs courants			
Frais de gestion à payer		45 320	32 967
Frais d'administration à payer		9 427	8 954
Actions rachetées à payer		3 500	171 784
Distributions à payer aux porteurs d'actions rachetables		3 311	2 611
Impôts à payer		1 013	-
Total passifs		62 571	216 316
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$	40 763 330	31 056 870
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série			
Série A	\$	6 691 780	4 948 907
Série F	\$	19 500 744	13 905 462
Série P	\$	7 417 904	7 416 316
Série R	\$	-	-
Série T5	\$	6 882 314	4 572 108
Série FT5	\$	270 588	214 077
Série RT5	\$	-	-
Total	\$	40 763 330	31 056 870
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, par série			
Série A	\$	12,61	10,80
Série F	\$	13,40	11,31
Série P	\$	14,24	11,92
Série R	\$	-	-
Série T5	\$	9,62	8,60
Série FT5	\$	10,30	9,10
Série RT5	\$	-	-

Approuvé à Québec, le 27 mars 2020, par le conseil d'administration de la Société,

(s) Francois Rodrigue-Beaudoin, administrateur

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

État du résultat global

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

		2019	2018
Revenus			
Revenus de dividendes	\$	700 511	593 650
Autres revenus		118	-
Revenus de prêts de titres		4 057	-
Variations de la juste valeur			
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur la vente de placements		(47 821)	1 005 424
Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie		(5 672)	2 219
Gain (perte) de change sur les transactions en devises étrangères		(3 118)	10 100
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements		6 620 610	(3 598 335)
Total revenus		7 268 685	(1 986 942)
Charges			
Frais de gestion		465 000	393 805
Frais d'administration		109 320	107 004
Honoraires du comité d'examen indépendant		4 183	6 027
Charges d'intérêts		1	65
Commissions		25 642	19 565
Autres frais liés aux transactions		414	359
Retenues d'impôt		29 618	51 541
Charges (remboursement) d'impôt		(1 445)	846
Total charges		632 733	579 212
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		6 635 952	(2 566 154)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série			
Série A	\$	1 005 624	(469 119)
Série F	\$	3 088 917	(1 144 698)
Série P	\$	1 495 076	(510 349)
Série R	\$	-	19
Série T5	\$	1 000 044	(424 031)
Série FT5	\$	46 291	(17 993)
Série RT5	\$	-	17
Total		6 635 952	(2 566 154)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, par série			
Série A	\$	2,07	(1,00)
Série F	\$	2,28	(1,04)
Série P	\$	2,69	(0,81)
Série R	\$	-	0,04
Série T5	\$	1,57	(0,85)
Série FT5	\$	1,82	(0,82)
Série RT5	\$	-	0,03
Nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice			
Série A		486 912	467 358
Série F		1 354 407	1 103 544
Série P		554 800	632 021
Série R		-	506
Série T5		636 363	498 722
Série FT5		25 492	21 836
Série RT5		-	533

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - total des séries

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ 31 056 870	31 028 374
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 6 635 952	(2 566 154)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(76 887)	(126 046)
Gains nets réalisés sur placements	(666 376)	(329 636)
Remboursement de capital	(274 267)	(238 312)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(1 017 530)	(693 994)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	9 985 545	9 621 901
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	976 855	648 917
Rachat d'actions rachetables	(6 874 362)	(6 982 174)
Total des opérations sur les actions rachetables	4 088 038	3 288 644
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	9 706 460	28 496
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ 40 763 330	31 056 870

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série A

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ 4 948 907	5 912 958
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 1 005 624	(469 119)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(12 254)	(21 580)
Gains nets réalisés sur placements	(114 090)	(27 924)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(126 344)	(49 504)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	1 353 284	1 147 076
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	126 344	49 504
Rachat d'actions rachetables	(616 035)	(1 642 008)
Total des opérations sur les actions rachetables	863 593	(445 428)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	1 742 873	(964 051)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ 6 691 780	4 948 907

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série F

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ 13 905 462	11 814 015
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 3 088 917	(1 144 698)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(36 022)	(52 957)
Gains nets réalisés sur placements	(279 973)	(177 190)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(315 995)	(230 147)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	5 221 325	6 192 167
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	315 998	229 670
Rachat d'actions rachetables	(2 714 963)	(2 955 545)
Total des opérations sur les actions rachetables	2 822 360	3 466 292
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	5 595 282	2 091 447
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ 19 500 744	13 905 462

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série P

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ 7 416 316	8 192 119
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 1 495 076	(510 349)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(15 596)	(31 887)
Gains nets réalisés sur placements	(168 634)	(124 503)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(184 230)	(156 390)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	1 631 766	926 468
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	184 229	156 390
Rachat d'actions rachetables	(3 125 253)	(1 191 922)
Total des opérations sur les actions rachetables	(1 309 258)	(109 064)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	1 588	(775 803)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ 7 417 904	7 416 316

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série R

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ -	5 982
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ -	19
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	-	-
Gains nets réalisés sur placements	-	(19)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	-	(19)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	-	19
Rachat d'actions rachetables	-	(6 001)
Total des opérations sur les actions rachetables	-	(5 982)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	-	(5 982)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ -	-

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série T5

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ 4 572 108	4 889 937
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 1 000 044	(424 031)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(12 482)	(18 748)
Gains nets réalisés sur placements	(99 115)	-
Remboursement de capital	(263 202)	(227 649)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(374 799)	(246 397)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	1 768 573	1 319 405
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	334 121	201 798
Rachat d'actions rachetables	(417 733)	(1 168 604)
Total des opérations sur les actions rachetables	1 684 961	352 599
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2 310 206	(317 829)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ 6 882 314	4 572 108

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série FT5

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ 214 077	208 142
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 46 291	(17 993)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(533)	(864)
Gains nets réalisés sur placements	(4 564)	-
Remboursement de capital	(11 065)	(10 541)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(16 162)	(11 405)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	10 597	36 785
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	16 163	11 404
Rachat d'actions rachetables	(378)	(12 856)
Total des opérations sur les actions rachetables	26 382	35 333
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	56 511	5 935
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ 270 588	214 077

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série RT5

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2019	2018
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ -	5 221
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ -	17
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	-	(10)
Gains nets réalisés sur placements	-	-
Remboursement de capital	-	(122)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	-	(132)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	-	132
Rachat d'actions rachetables	-	(5 238)
Total des opérations sur les actions rachetables	-	(5 106)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	-	(5 221)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ -	-

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

État des flux de trésorerie

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 6 635 952	(2 566 154)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s sur la vente de placements	47 821	(1 005 424)
(Gains nets) pertes nettes de change sur la trésorerie	5 672	(2 219)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(6 620 610)	3 598 335
Achats de placements	(18 287 699)	(13 433 045)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	15 298 516	10 688 518
Dividendes à recevoir	11 977	(77 211)
Frais de gestion à payer	12 353	327
Frais d'administration à payer	473	182
Impôts à payer	1 013	-
Entrées (sorties) de trésoreries nettes liées aux activités d'exploitation	(2 894 532)	(2 796 691)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	9 935 130	9 607 658
Sommes versées au rachat d'actions rachetables	(7 042 646)	(6 810 390)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(39 975)	(42 466)
Entrées (sorties) de trésoreries nettes liées aux activités de financement	2 852 509	2 754 802
Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie	(5 672)	2 219
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(42 023)	(41 889)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	610 601	650 271
Trésorerie à la clôture de l'exercice	562 906	610 601
Intérêts payés	\$ 1	65
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	\$ 682 870	464 898

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2019

(en dollars canadiens)

Description	Nombre de parts	Coût moyen \$	Juste valeur \$	% du total
Fonds négociés en bourse				
BMO Equal Weight US Banks Hedged to CAD Index ETF	49 500	1 232 569	1 508 760	
BMO Equal Weight Utilities Index ETF	74 800	1 414 795	1 507 968	
BMO Global Communications Index ETF	100 750	2 128 184	2 378 708	
BMO Global Consumer Discretionary Hedged to CAD Index ETF	125 250	2 666 801	3 218 299	
BMO Global Consumer Staples Hedged to CAD Index ETF	159 300	3 167 851	3 483 891	
BMO Global Infrastructure Index ETF	29 500	1 060 485	1 201 830	
BMO Nasdaq 100 Equity Hedged To CAD Index ETF	51 200	2 170 460	3 302 912	
Horizons S&P/TSX Capped Financials Index ETF	22 500	1 061 100	1 035 900	
iShares Core Short Term High Quality Canadian Bond Index ETF	105 000	2 048 730	2 039 100	
iShares Global Clean Energy ETF	218 100	3 024 387	3 323 149	
iShares Global Energy ETF	42 500	1 655 466	1 699 099	
iShares Global Healthcare Index ETF (CAD-Hedged)	71 450	2 974 031	3 858 299	
iShares S&P Global Industrials Index Fund (CAD-Hedged)	87 000	2 349 233	3 045 435	
iShares S&P/TSX Global Base Metals Index ETF	149 100	1 514 100	1 729 560	
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	138 000	1 566 659	2 248 020	
Materials Select Sector SPDR Fund	14 400	1 077 565	1 146 908	
SPDR S&P Insurance ETF	23 500	1 059 283	1 079 681	
Vanguard FTSE Canadian Capped REIT Index ETF	30 100	1 034 555	1 047 781	
Vanguard Information Technology ETF	3 655	841 841	1 160 496	
Total des fonds négociés en bourse		34 048 095	40 015 796	98,17
Total des placements		34 048 095	40 015 796	98,17
Trésorerie et autres éléments d'actif net			747 534	1,83
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables			40 763 330	100,00

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2019 et 2018

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Catégorie RGP Secteurs Mondiaux (ci-après le « Fonds ») est un organisme de placement collectif constitué en société. Les actions du Fonds constitué en société sont des catégories d'actions distinctes de Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après la « Société »). La Société est une société de fonds communs de placement constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 3 janvier 2014. Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions comportant droit de vote de catégorie A et de 1 000 catégories d'actions rachetables d'organismes de placement collectif, sans droit de vote. Actuellement, chaque catégorie est divisée en 100 séries, le nombre d'actions de chacune étant illimité. La totalité des actions comportant droit de vote de catégorie A en circulation est détenue par le gestionnaire.

Le Fonds investit principalement dans des actions internationales par l'entremise de fonds négociés en bourse sectoriels.

Le siège social, qui est aussi l'établissement d'affaires principal du Fonds, est situé au 725, boulevard Lebourgneuf, bureau 420, Québec (Québec) G2J 0C4, Canada. La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 27 mars 2020.

Les actions de séries A et T5 sont offertes à tous les investisseurs. Le montant minimal de la souscription pour les actions de série A est de 500 \$ et de 5 000 \$ pour les actions de série T5. Le placement minimal subséquent est de 25 \$. Le solde minimal des actions de série A est de 500 \$ et de 3 500 \$ pour les actions de série T5. Les actions de séries A et T5 sont offertes avec frais à l'acquisition, ce qui signifie que les investisseurs pourraient payer une commission de vente à leur courtier d'au plus 5 % du prix d'achat des actions lorsqu'ils achètent des actions. Une commission de suivi est payable à l'égard des actions de séries A et T5.

Les actions de séries F et FT5 sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés, lesquels peuvent exiger des frais additionnels pour des services supplémentaires. Elles sont uniquement offertes aux courtiers qui ont conclu une convention précise avec le gestionnaire aux termes de laquelle ils ont accepté que leur rémunération soit fondée sur les services professionnels qu'ils fournissent aux investisseurs. Le montant minimal de la souscription pour les actions de série F est de 500 \$ et de 5 000 \$ pour les actions de série FT5. Le placement minimal subséquent est de 25 \$. Le solde minimal des actions de série F est de 500 \$ et de 3 500 \$ pour les actions de série FT5. Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou de rachat pour les achats, les substitutions, les transferts, les reclassements ou les rachats. Un courtier peut exiger des frais pour des services supplémentaires. Aucune commission de suivi n'est payable.

Les actions de séries P, R, PT5 et RT5 sont offertes uniquement aux investisseurs qui ont un compte géré avec R.E.G.A.R. Gestion Privée inc., par l'intermédiaire de courtiers autorisés, lesquels peuvent exiger des frais additionnels pour des services supplémentaires. Le montant minimal de la souscription pour les actions de séries P, R, PT5 et RT5 est de 500 \$. Le placement minimal subséquent est de 25 \$ et le solde minimal est de 500 \$. Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou de rachat pour les achats, les substitutions, les transferts, les reclassements ou les rachats. Un courtier peut exiger des frais pour des services supplémentaires. Aucune commission de suivi n'est payable.

Les actions de séries T5, FT5, PT5 et RT5 prévoient distribuer une somme fixe chaque mois. Cependant, tout remboursement en capital perçu sera déduit du prix de base rajusté des actions. Les remboursements de capital viendront réduire le montant du placement initial. Les distributions versées en excédent du revenu net cumulatif généré par une série depuis sa création constituent un remboursement de capital.

Des remboursements de capital répétés peuvent épuiser l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à long terme, entraînant une baisse du rendement obtenu en dollars puisque le Fonds aura moins de capitaux à investir.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2019 et 2018

La principale différence entre les séries a trait aux frais de gestion qui sont payables, aux autres frais payés ainsi que le type des distributions. Bien que les souscriptions et rachats de titres soient inscrits par série, les actifs attribués à toutes les séries d'un fonds sont regroupés pour créer un seul fonds aux fins de placement. Chaque série paie sa quote-part des frais communs du fonds, en plus des frais qu'elle engage pour son propre compte. Les différences entre les frais des séries font en sorte que chaque série a une valeur liquidative par titre différent.

Le gestionnaire a complété les démarches requises pour changer la dénomination du Fonds le 11 avril 2019. Le changement de dénomination est le suivant :

Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination
Catégorie d'actions mondiales R.E.G.A.R. Gestion Privée	Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

2. BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») ainsi qu'aux normes régies par le Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables du Fonds, qui est une entité de placement, sont les suivantes :

3.1. Normes, modifications et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que le Fonds n'a pas adoptées de façon anticipée

À la date d'autorisation de publication des états financiers, plusieurs nouvelles interprétations, normes et modifications de normes existantes avaient été publiées par l'IASB mais n'étaient pas encore en vigueur. Le Fonds n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée.

Le gestionnaire du Fonds prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, les modifications et les interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de l'exercice écoulé n'ont pas été présentées, puisqu'elles ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

3.2. Instruments financiers**a) Classement**

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Les placements sont classés dans la présente catégorie au moment de la comptabilisation initiale, car ils sont gérés sur une base de juste valeur selon la stratégie d'investissement du Fonds.

Actifs financiers au coût amorti :

Le Fonds inclut dans cette catégorie la trésorerie, les souscriptions à recevoir et les dividendes à recevoir.

Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédit attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, le gestionnaire estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.

Passifs financiers au coût amorti :

Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la JVRN. Le Fonds inclut dans cette catégorie les frais de gestion à payer, les frais d'administration à payer, les actions rachetées à payer et les distributions à payer aux porteurs d'actions rachetables.

b) Comptabilisation

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les revenus et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les revenus de sources étrangères sont présentés avant déduction des impôts retenus à la source par les pays étrangers. Les impôts retenus à la source par les pays étrangers sont présentés séparément à l'état du résultat global dans le poste « Retenues d'impôt ». Les gains réalisés et les pertes subies sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value non réalisée des titres sont calculés à partir du coût établi selon la méthode du coût moyen. Les revenus, les gains (pertes) réalisé(e)s et les gains (pertes) non réalisé(e)s ont été répartis entre les séries au prorata de l'actif net de chacune des séries. Les coûts d'opération, comme les droits de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente des placements par le Fonds, sont constatés à titre de « Autres frais liés aux transactions » à l'état du résultat global.

c) Évaluation

Initiale

Lors de l'évaluation initiale, les instruments financiers du Fonds sont évalués à la juste valeur, majorés des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti.

Subséquente

Les actifs et passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé dans les gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s.

L'obligation du Fonds pour les actifs nets attribuables aux porteurs d'actions rachetables est présentée à la valeur de rachat à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de la juste valeur.

Se référer à la note 5 pour la description de la juste valeur.

d) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits contractuels aux flux de trésorerie des investissements ont expiré ou que le Fonds a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de sa participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés quand une entente contractuelle spécifie que l'obligation face à ce passif est acquittée, annulée ou expirée.

3.3. Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières, soit les encaisses.

3.4. Évaluation des actions

La valeur liquidative d'une action de chaque série faisant partie du Fonds est calculée chaque jour ouvrable où la Bourse de Toronto est ouverte, en divisant la valeur liquidative attribuable à chacune des séries par le nombre d'actions alors en circulation de la série correspondante.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») permettent au Fonds de respecter les dispositions des IFRS pour la préparation des états financiers, sans changer leur méthode de calcul de la valeur liquidative aux fins des achats, échanges et rachats des actionnaires. Aux 31 décembre 2019 et 2018, la différence entre la valeur liquidative par action et l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série est non significative.

3.5. Émission et rachats d'actions

Les actions sont rachetables au gré du porteur et sont classées comme passifs financiers. Aux fins du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables selon les exigences de rachat du Fonds, les actifs et les passifs du Fonds sont évalués à la juste valeur. Le Fonds émet des actions à la valeur liquidative selon les actions existantes. Le porteur d'actions peut les racheter au cours du jour contre un montant de trésorerie équivalent à une part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds (calculée conformément aux exigences de rachat). La valeur liquidative par action du Fonds est calculée en divisant l'actif net attribuable aux porteurs d'actions (calculé conformément aux exigences de rachat) par le nombre d'actions émises.

L'actif net par action est calculé séparément pour chaque série d'actions du Fonds. L'actif net d'une série est évalué en calculant sa part proportionnelle de l'actif et du passif du fonds commun à toutes les séries, à laquelle s'ajoutent les actifs et les passifs du Fonds attribuables uniquement à cette série.

3.6. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action, est obtenue en divisant l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Cette information est présentée dans l'état du résultat global.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, revenus de placements, gains et pertes de capital et de change réalisés et non réalisés sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur part de l'actif net, à moins qu'ils puissent être attribués à une ou plusieurs séries en particulier.

3.7. Distribution aux porteurs d'actions rachetables

Le revenu net et les gains en capital nets réalisés sont distribués aux porteurs d'actions du Fonds annuellement, au prorata des actions qu'ils détiennent. Les gains et les pertes non réalisés sont inclus dans l'actif attribuable aux porteurs d'actions. Cependant, ils seront distribués aux porteurs d'actions uniquement au moment de la réalisation du gain ou de la perte. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs d'actions, mais elles sont retenues dans le Fonds pour être imputées sur les futurs gains en capital. Le revenu net du Fonds et les gains en capital nets sont distribués aux porteurs d'actions annuellement.

3.8. Conversion des devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la réévaluation des éléments monétaires au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice sont comptabilisés à l'état du résultat global aux postes « Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie » et « Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur la vente de placements ».

3.9. Impôt

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi sur les impôts (Québec) (ci-après, collectivement, la « Loi de l'impôt »), le Fonds est défini comme une société de placement à capital variable. Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placements et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de retenues d'impôt dans l'état du résultat global.

Aux termes de la Loi de l'impôt, la Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (dont fait partie la Catégorie RGP Secteurs Mondiaux) est définie comme une société d'investissement à capital variable. En règle générale, cette société ne paiera pas d'impôt sur les dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables ni sur les gains en capital nets qu'elle a réalisés, parce qu'elle versera suffisamment de dividendes ordinaires et de dividendes sur les gains en capital à ses actionnaires pour éliminer l'assujettissement à l'impôt sur leurs dividendes et sur leurs gains en capital. Cependant, la société sera assujéti à l'impôt pour ses revenus provenant d'autres sources (le revenu tiré d'instruments dérivés, l'intérêt et le revenu de source étrangère) ainsi que pour les résultats non distribués jusqu'à ce que naisse l'obligation d'effectuer des distributions aux taux applicables aux sociétés. Étant donné que la société ne peut distribuer certains types de revenus et gains aux investisseurs, un revenu net aux fins fiscales peut ainsi être généré. Le cas échéant, la charge d'impôt est présentée à l'état du résultat global. L'année d'imposition de la société se termine le 31 décembre.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changement sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté du Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Jugements importants

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Monnaie fonctionnelle

Le conseil d'administration considère que la monnaie fonctionnelle dans laquelle le Fonds exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, à leur avis, représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, des événements et des conditions du Fonds. En outre, le dollar canadien est la monnaie dans laquelle le Fonds évalue son rendement. Le Fonds émet et rachète ses actions en dollars canadiens.

Classement des actions

Selon IAS 32 – Instruments financiers : Présentation (« IAS 32 »), l'actif net attribuable aux porteurs d'actions doit être classé en tant que passif dans l'état de la situation financière du Fonds, à moins que toutes les conditions du classement à titre de capitaux propres ne soient réunies.

Les actions du Fonds sont considérées comme des instruments remboursables au gré du porteur. IAS 32 exige que les actions d'une entité comportant une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers sauf si elles

possèdent certaines caractéristiques. Le Fonds émet différentes séries d'actions ayant égalité de rang, mais possédant des caractéristiques distinctes. En outre, le Fonds est soumis à une obligation contractuelle de distribuer annuellement tout revenu imposable et de permettre aux porteurs d'actions de demander le paiement en trésorerie de toute distribution ou de tout dividende déclaré. Ces caractéristiques contreviennent aux exigences d'IAS 32 pour la comptabilisation des actions dans les capitaux propres. En conséquence, toutes les actions du Fonds sont présentées au passif.

Incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sont présentées ci-après.

Juste valeur des instruments financiers

Tel que décrit à la note 6, le gestionnaire a pris position lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Les IFRS stipulent alors que le gestionnaire doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. La direction a pris position que lorsqu'une telle situation se produit, le gestionnaire peut déterminer le point de l'écart acheteur-vendeur ou le cours de clôture qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

5. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (le risque de change, le risque de prix et le risque de taux d'intérêt) et le risque de concentration. Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques financiers. Il cherche à minimiser l'impact négatif de ces risques sur la performance du Fonds en employant des gestionnaires professionnels et expérimentés, en effectuant une vigie quotidienne des actifs du Fonds et des événements de marchés et en diversifiant les actifs du Fonds tout en respectant les stratégies identifiées dans ses objectifs de placements. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Un fonds s'expose à une importante concentration du risque de crédit lorsqu'il investit dans des instruments de créances ou des instruments dérivés, ou qu'il prend part à des prêts de titres. Le risque maximal de crédit auquel un fonds est exposé correspond à la valeur comptable des instruments financiers à l'exception des fonds négociés en bourse. Le Fonds investit dans des fonds négociés en bourse (ci-après « FNB ») et peut ainsi être indirectement exposé au risque de crédit si les FNB investissent dans des instruments de créances ou des instruments dérivés.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque d'inexécution est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2019 et 2018

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations ou ses engagements et fasse subir une perte financière à ses créanciers. Les porteurs d'actions peuvent procéder au rachat de leurs actions chaque jour d'évaluation. Le Fonds ne peut acquérir un actif non liquide dans le cas où, par la suite de cette acquisition, plus de 10 % de sa valeur liquidative serait constituée d'actifs non liquides et ne peut avoir placé plus de 15 % de sa valeur liquidative dans des actifs non liquides pendant 90 jours et plus. Puisque le Fonds investit dans des marchés actifs, il peut disposer de ses éléments d'actif dans de courts délais. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement. Les actions rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Les échéances pour les autres passifs financiers demeurent en deçà de trois mois. Le Fonds maintient un niveau de trésorerie que le gestionnaire du Fonds trouve suffisant afin de maintenir les liquidités nécessaires.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché se subdivise en trois risques présentés ci-dessous, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Risque de change

Le Fonds investit dans d'autres fonds de placement libellés ou négociés dans des devises autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, à savoir le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Certains FNB détenus par le Fonds peuvent offrir une couverture (protection) contre le risque de fluctuation des taux de change des actifs sous-jacents du Fonds.

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds est exposé de façon importante à la fin de chacun des exercices, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

Au 31 décembre 2019

Devise	Exposition brute	Couverture	Exposition nette	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	8 523 486 \$	-	8 523 486 \$	20,91 %

31 décembre 2019Impact du risque de change (variation 5 %) sur l'actif net : +/- 426 174 \$**Au 31 décembre 2018**

Devise	Exposition brute	Couverture	Exposition nette	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	4 967 328 \$	-	4 967 328 \$	15,99 %

31 décembre 2018Impact du risque de change (variation 5 %) sur l'actif net : +/- 248 366 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2019 et 2018

Le Fonds investit dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de change lorsque les FNB investissent dans des instruments financiers libellés ou négociés dans des devises autres que le dollar canadien.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier varie en fonction des fluctuations des cours du marché, autres que celles causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires, que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement en particulier, à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres comportent un risque de perte de capital. Le risque maximal associé aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés au risque de prix découlant de l'incertitude des cours futurs des instruments.

Le gestionnaire surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Le tableau suivant illustre l'incidence possible d'une variation de +/- 1 % du rendement de l'indice de référence sur la valeur liquidative du Fonds aux 31 décembre 2019 et 2018, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs. Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. Le coefficient bêta historique qui mesure la corrélation entre les rendements du Fonds et ceux du marché, est normalement tiré d'une comparaison des rendements de l'indice de référence et du Fonds sur une période de 36 mois. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Exercices	Indice de référence	Coefficient bêta historique	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
31 décembre 2019	MSCI World Index (CAD)	0,71	+/- 284 112 \$	0,70 %
31 décembre 2018	MSCI World Index (CAD) ¹	0,54	+/- 164 451 \$	0,53 %

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur la juste valeur de la trésorerie. Le Fonds investit dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de taux d'intérêt lorsque les FNB investissent dans des instruments financiers portant intérêt.

¹ Le gestionnaire a modifié l'indice de référence en juin 2018 pour adopter le même indice dans tous les documents réglementaires relatifs aux fonds.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2019 et 2018

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même série, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Les tableaux qui suivent résument le risque de concentration du Fonds exprimé en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables :

Risque de concentration	31 décembre 2019 (%)	31 décembre 2018 (%)
Les principales catégories du portefeuille sont incluses dans le tableau suivant :		
Fonds négociés en bourse	98,17	98,06
Trésorerie et autres éléments d'actif net	1,83	1,94

Répartition sectorielle	31 décembre 2019 (%)	31 décembre 2018 (%)
Matériaux	12,28	13,07
Soins de santé	10,53	9,02
Technologies de l'information	9,69	7,73
Services financiers	9,41	9,87
Produits industriels	9,35	7,96
Consommation de base	9,23	9,36
Services publics	9,06	8,97
Communication	7,73	9,21
Consommation discrétionnaire	7,13	8,69
Énergie	5,50	10,06
Revenu fixe	5,00	4,12
Immobilier	3,26	-
Trésorerie et autres éléments d'actif net	1,83	1,94
Total	100	100

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire peut déterminer le point de l'écart acheteur-vendeur ou le cours de clôture qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2019 et 2018

Classement des évaluations de la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux qui suivent illustrent le classement des actifs et des passifs financiers du Fonds évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs.

Au 31 décembre 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements				
Fonds négociés en bourse	40 015 796	-	-	40 015 796
Total des placements	40 015 796	-	-	40 015 796

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Au 31 décembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements				
Fonds négociés en bourse	30 453 824	-	-	30 453 824
Total des placements	30 453 824	-	-	30 453 824

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

6. PARTICIPATION DANS DES FONDS SOUS-JACENTS

Le Fonds peut investir dans d'autres organismes de placements collectifs (ci-après les « OPC »). Le cas échéant, les participations du Fonds dans les fonds sous-jacents sont présentées dans l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, qui représente l'exposition maximale du Fonds à ces placements. Aux 31 décembre 2019 et 2018, le Fonds ne détenait aucun placement dans des OPC sous-jacents.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2019 et 2018

7. ACTIONS RACHETABLES

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, le nombre d'actions émises, rachetées et en circulation s'établissait comme suit :

Tableau des transactions sur actions

	2019	2018
Série A		
Actions à l'ouverture de l'exercice	458 348	495 980
Actions émises contre espèces	113 400	97 776
Actions émises sur réinvestissement des distributions	11 192	4 319
Actions rachetées	(52 205)	(139 727)
Actions à la clôture de l'exercice	530 735	458 348
Série F		
Actions à l'ouverture de l'exercice	1 229 251	948 674
Actions émises contre espèces	417 721	504 895
Actions émises sur réinvestissement des distributions	26 537	18 855
Actions rachetées	(218 272)	(243 173)
Actions à la clôture de l'exercice	1 455 237	1 229 251
Série P		
Actions à l'ouverture de l'exercice	622 192	630 289
Actions émises contre espèces	120 705	71 843
Actions émises sur réinvestissement des distributions	14 753	12 246
Actions rachetées	(236 654)	(92 186)
Actions à la clôture de l'exercice	520 996	622 192
Série R		
Actions à l'ouverture de l'exercice	-	505
Actions émises contre espèces	-	-
Actions émises sur réinvestissement des distributions	-	1
Actions rachetées	-	(506)
Actions à la clôture de l'exercice	-	-
Série T5		
Actions à l'ouverture de l'exercice	531 747	493 469
Actions émises contre espèces	192 269	137 759
Actions émises sur réinvestissement des distributions	36 555	21 296
Actions rachetées	(44 814)	(120 777)
Actions à la clôture de l'exercice	715 757	531 747
Série FT5		
Actions à l'ouverture de l'exercice	23 525	20 083
Actions émises contre espèces	1 122	3 576
Actions émises sur réinvestissement des distributions	1 665	1 142
Actions rachetées	(39)	(1 276)
Actions à la clôture de l'exercice	26 273	23 525
Série RT5		
Actions à l'ouverture de l'exercice	-	527
Actions émises contre espèces	-	-
Actions émises sur réinvestissement des distributions	-	14
Actions rachetées	-	(541)
Actions à la clôture de l'exercice	-	-

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2019 et 2018

Structure du capital

Capital émis

Le capital du Fonds est présenté à l'état de la situation financière. Toutes les actions rachetables émises sont entièrement libérées. Le capital du Fonds est représenté par ces actions rachetables qui sont émises et en circulation. Chaque action émise confère au porteur d'action une participation égale dans le Fonds et est de valeur égale. Une action ne confère aucune participation à un actif ou à un placement en particulier du Fonds. Les porteurs d'actions ont plusieurs droits en vertu de l'acte de constitution du Fonds, notamment ceux-ci :

- de se faire racheter leurs actions à une part proportionnelle selon la valeur liquidative par action à la date de rachat;
- de recevoir des revenus de distribution;
- d'assister à l'assemblée des porteurs d'actions et de voter (uniquement sur des questions affectant leurs droits);
- de participer à la fermeture et à la liquidation du Fonds.

Les droits, les obligations et les restrictions mentionnés ci-dessus, lesquels sont rattachés à chaque action sont identiques à tous les égards. Aux fins du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables conformément à la constitution du Fonds, les actifs et les passifs du Fonds sont évalués à la juste valeur.

Gestion du capital

Le capital du Fonds est égal à l'actif net. Il est géré conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de placement du Fonds, tel qu'ils sont mentionnés dans son prospectus. L'évolution du capital du Fonds au cours de l'exercice est présentée dans l'état de l'évolution de l'actif net.

8. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (le gestionnaire du Fonds). La tenue des registres et la comptabilité sont déléguées à Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon. Le dépositaire des fonds du Fonds est Compagnie Trust CIBC Mellon. CIBC Mellon et Compagnie Trust CIBC Mellon ne sont pas des parties liées.

Positions détenues par des parties liées

Aux 31 décembre 2019 et 2018, aucune position n'était détenue par des parties liées.

Frais de gestion et d'administration

En vertu du contrat de gestion daté du 6 janvier 2014 et de ses modifications ultérieures, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion. Le gestionnaire reçoit des frais de gestion fondés sur la valeur liquidative des actions du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement, aux taux annuels suivants :

Série A	2,0 %	Série T5	2,0 %
Série F	1,0 %	Série FT5	1,0 %
Série P	0,0 %	Série PT5	0,0 %
Série R	2,0 %	Série RT5	2,0 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2019 et 2018

De plus, le gestionnaire s'acquittera de tous les frais d'exploitation du Fonds (y compris pour les services fournis par le gestionnaire), à l'exception des coûts du Fonds, à l'égard de chaque série, en échange de frais d'administration fixes qui sont acquittés par le Fonds. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fondés sur la valeur liquidative des actions du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement, aux taux annuels suivants :

Série A	0,24 % ²	Série T5	0,24 % ²
Série F	0,24 % ²	Série FT5	0,24 % ²
Série P	0,24 % ²	Série PT5	0,24 % ²
Série R	0,24 % ²	Série RT5	0,24 % ²

Aux termes du contrat de gestion, le conseil d'administration peut démettre le gestionnaire de ses fonctions sur préavis de 90 jours. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, le total des frais de gestion et d'administration s'élève à 574 320 \$ (500 809 \$ en 2018), dont un solde de 54 747 \$ (41 921 \$ en 2018) est à payer.

9. COMMISSIONS DE COURTAGE ET ACCORDS DE PAIEMENTS INDIRECTS

Le gestionnaire peut choisir des courtiers avec lesquels il conclut des accords de paiements indirects s'il estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et de recherche fournis. Les montants des paiements indirects dûment constatés au cours des exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018 s'établissent comme suit :

	2019	2018
Total des commissions de courtage	25 642 \$	19 565 \$
Paiements indirects	-	-

10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Après la fin de l'exercice, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. Le gestionnaire a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

² Les frais d'administration ont été réduits de 0,29 % à 0,24 % en date du 28 juin 2019.

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 400
5700, rue J.-B.-Michaud
Lévis (Québec) G6V 0B1

T 418 835-3965

Aux porteurs d'actions de
Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds Catégorie RGP Secteurs mondiaux (ci-après le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, ainsi que l'inventaire du portefeuille au 31 décembre 2019.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2019 et 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs,

concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Lévis
Le 27 mars 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A119912